

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/946

Attribution d'une subvention de 25 000 euros à l'Association « Lyon Ultra Run » pour l'organisation de la 8e édition de « Lyon Urban Trail » le 19 avril 2015 - Approbation d'une convention mixte

Direction des Evènements et Animation

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 16 MARS 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 18 MARS 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 9 MARS 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 19 MARS 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), M. TOURAINE (pouvoir à M. COULON)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/946 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 25 000 EUROS A L'ASSOCIATION « LYON ULTRA RUN » POUR L'ORGANISATION DE LA 8E EDITION DE « LYON URBAN TRAIL » LE 19 AVRIL 2015 - APPROBATION D'UNE CONVENTION MIXTE (DIRECTION DES EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 23 février 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association Lyon Ultra Run organise la 8^e édition de « Lyon Urban Trail » le 19 avril 2015.

Il s'agit d'une épreuve pédestre assimilable aux courses nature type trail sous l'égide de la Fédération française d'athlétisme et répondant à la réglementation des courses hors stade.

Lors de cette épreuve, les concurrents sont considérés comme étant en excursion personnelle et sont tenus au respect du Code de la Route. Ils doivent effectuer l'ensemble de l'itinéraire sur les trottoirs ou dans les couloirs aménagés.

Ce trail urbain s'appuie sur la topographie et l'architecture atypique de Lyon (collines, fleuves, traboules, bas ports, escaliers, parcs...). Entre marathon et trail, cette course allie plusieurs difficultés : montées courtes et raides (plus de 20 côtes au programme), escaliers (plus de 6 000 marches), de descentes techniques, de pavés disjoints et de sentiers méconnus.

En 2014, environ 8 000 coureurs étaient présents, 3 500 participants sur le « 13 km Chrono », 1 500 sur le « 13 km Rando », 2 000 sur le 23 km et 1 000 sur le 38 km.

Le départ et l'arrivée de l'ensemble des parcours proposés se dérouleront place des Terreaux. Les participants pourront ainsi découvrir ou redécouvrir Lyon et notamment les sites emblématiques et insolites : l'amphithéâtre gallo-romain, l'Hôtel de Ville, les traboules, la colline de Fourvière, la Croix-Rousse, le Parc de la Visitation, la Villa Gillet... Le parcours avec d'autres sites est encore à l'étude.

Trois distances sont à nouveau proposées :

- 13 km « Chrono » et « Rando » avec 600 m de dénivelé et 8 ascensions ;
- 23 km, parcours concentré sur les collines de Fourvière et de la Croix-Rousse avec 12 ascensions et 1 100 m de dénivelé positif ;
- 36 km avec un dénivelé positif de 1 700 m minimum, 22 ascensions plus ou moins longues sur tout type de terrain : bitume, sentiers (terre ou herbe), gore, escaliers, pavés...

Pour cette 8^e édition, les principaux objectifs de l'Association sont :

- de limiter le nombre à 8 000 participants ;
- de faire découvrir les plus beaux endroits et points de vue originaux de la Ville de Lyon ;
- d'attirer un grand nombre de spectateurs lyonnais.

Cette manifestation permet ainsi d'organiser une compétition de qualité, de faire participer un large public lyonnais à cette manifestation de plus en plus festive et conviviale et enfin de proposer la possibilité aux Lyonnais de participer à une épreuve sportive originale permettant ainsi de découvrir Lyon autrement.

Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 260 000 €.

En 2014, les organisateurs de cet événement ont perçu une subvention de 29 000 euros de la Ville de Lyon.

En raison de l'intérêt que présente la manifestation, au plan sportif et au rayonnement de la ville, je propose d'allouer une subvention de 25 000 € à l'Association Lyon Ultra Run.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e et 5^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

DELIBERE

1- Une subvention de 25 000 euros est allouée à l'Association Lyon Ultra Run pour l'organisation de la 8^e édition de « Lyon Urban Trail », le 19 avril 2015.

2- La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et Lyon Ultra Run, est approuvée.

3- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2015, programme EVENSPORT, opération EVENSPOR, ligne de crédit n° 44 036, imputation 415-6574.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. CUCHERAT